BON SPORT ET CULTURE

Ville de Mondelange

Participation financière municipale réservée aux Mondelangeois âgés de moins de 18 ans au moment de leur inscription. Valable du 1 septembre au 31 décembre 2025 sur toutes les activités sportives et culturelles proposées par les associations Mondelangeoises et extérieures (uniquement si l'activité n'est pas proposée à Mondelange). Prises en charge des montants soldés avant le 31 décembre 2025 pour l'année scolaire de septembre 2025 à août 2026.

Nom, prénom de l'enfant : .....

Né(e) le : .....

Adresse : .....

Association/club fréquenté : .....

Nom, Prénom du parent : .....

Tel : .....

E-mail : .....

Rémy SADOCCO

Ce bon est à transmettre par l'association à la mairie de Mondelange, accompagné d'une preuve d'inscription, (copie licence...) d'une facture acquittée avant le 31/12/2025, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors téléphonie) et d'un RIB. Valable jusqu'au 31/12/2025